



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## équipements

Question écrite n° 5811

### Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation du centre hospitalier d'Arras dans le Pas-de-Calais. Ce centre hospitalier a ouvert un service de neurologie vasculaire ; l'IRM est un outil de diagnostic indispensable pour les patients souffrant d'un accident vasculaire cérébral qui peuvent avoir besoin d'une thrombolyse dans les quatre heures suivant les premiers symptômes. Or le plateau technique d'Arras dispose d'un IRM géré en GIE, mais cet appareil n'est pas utilisable le week-end par les soignants. Elle souhaite l'interroger sur la façon de résoudre cette difficulté.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Jacqueline Maquet](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5811

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2012](#), page 5278

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)